

Zeitschrift:	Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
Herausgeber:	Cercle vaudois de généalogie
Band:	29 (2016)
Artikel:	Pierre Miville, Jacob Bettex et lignées ADNy : sur la piste génétique de souches romandes du Québec
Autor:	Gendreau-Hétu, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1085162

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierre Miville, Jacob Bettex et lignées ADNy : sur la piste génétique de souches romandes du Québec¹

Pierre Gendreau-Hétu

« Vous pouvez être persuadé que notre famille ne va pas s'éteindre, car, nous sommes à se charger de famille [...] »

Jean-Ethienne Bettex à Jacob Bettex, 1783

Le rôle de la Suisse dans l'histoire coloniale du Québec est amplifié par des personnages tels que le gouverneur François-Louis-Frédéric Haldimand², le marchand Jacques Terroux³ ou le pasteur David-François de Montmollin⁴. Cette prépondérance de notables issus de la haute société contraste avec la pauvreté de l'apport suisse au peuplement du territoire, malgré d'importantes

velléités migratoires : en 1667, le ministre Colbert prévoit par exemple d'effectuer « *une levée de deux ou trois cens Suisse[s] qu'elle [Sa Majesté] pourra faire dans les Cantons Catholiques pour les envoyer [au Canada]* »⁵.

La Nouvelle-France et le Québec britannique qui lui succède sont des colonies fortement militarisées. La présence suisse s'explique d'abord par le service étranger alors typique de cette nationalité. Pour infime qu'elle soit, cette migration a néanmoins inspiré une thèse de doctorat qui en propose une extrapolation théorique⁶. L'étude de Samy Khalid s'intéresse à ce phénomène migratoire marginal, « *[m]algré sa faiblesse endémique en termes absolus* »⁷, et rénove une base empirique à forte teneur généalogique.

¹ L'auteur remercie les individus qui se sont prêtés aux analyses ADN. Cette recherche doit aussi beaucoup au Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal, dont la direction a généreusement fourni à l'auteur un accès libre à la base de données. Des remerciements reviennent également à la rédaction de la Revue : plusieurs améliorations sont nées de la relecture de Loïc Rochat. Cet article n'aurait pas vu le jour sans la généreuse invitation dont l'auteur a bénéficié.

² SUTHERLAND, Stuart R. G., « Haldimand, Sir Frederick, baptisé François-Louis-Frédéric », *Dictionnaire biographique du Canada*, sur le site *Dictionnaire biographique du Canada*, 1983. http://www.biographi.ca/fr/bio/haldimand_fredrick_5F.html. Consulté le 11 mars 2017.

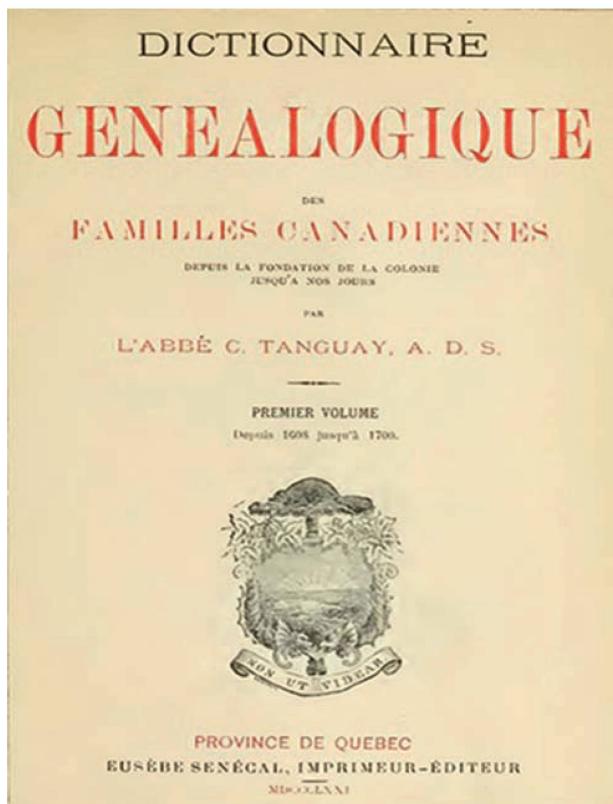
³ IGUARTA, José, « Terroux, Jacques », *Dictionnaire biographique du Canada*, sur le site *Dictionnaire biographique du Canada*, 1974. http://www.biographi.ca/fr/bio/terroux_jacques_3F.html. Consulté le 11 mars 2017.

⁴ LAMBERT, James H., « Montmollin, David-François de », *Dictionnaire biographique du Canada*, sur le site *Dictionnaire biographique du Canada*, 1983. http://www.biographi.ca/fr/bio/montmollin_david_francois_de_5F.html. Consulté le 11 mars 2017.

⁵ Lettre de Jean Baptiste Colbert à Jean Talon, 5 avril 1667, in *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, Québec : Imprimerie du roi, 1930-1931, p. 69.

⁶ KHALID, Samy, *Les Suisses, Révélateurs de l'imaginaire national canadien. Construction identitaire et représentations de la citoyenneté à travers l'expérience des migrants suisses au Canada (XVII-XX^e siècles)*, Ottawa : Université d'Ottawa, 2009, 344 p., (thèse de doctorat).

⁷ *Idem*, p. 7.



TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal: E. Sénéchal et fils, 1871-1891.
Image de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Khalid a le mérite de proposer une «vaste compilation» des liens de la Suisse avec le Canada ancien. Quelques problèmes résiduels échappent tout de même à son attention. On peut penser par exemple à la nationalité des commerçants Georges et Louis Chaperon, deux frères qu'on a supposés suisses depuis le monumental *Dictionnaire généalogique*⁸

⁸TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal: E. Sénéchal et fils, 1871-1891, vol. 2, p. 619. Le Programme de

I.—CHAPERON, Georges, huguenot, de Berne, Suisse.

Georges, b... 1^o m à MIRAND (3); 2^o m à Nathalie DARVEAU; s à Québec.—Michel (4), b... m... s à la Malbaye.—Jane (5), b... m à ...DAME.

I.—CHAPERON, Louis, frère du précédent; de Berne, Suisse.

Louis (6), b... m à Jacobine OLIVA; s 1833, à la Baie-St-Paul. —Georges (7), b... s...—Pierre,

Article pour «Georges et Louis CHAPERON», dans TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Québec: Eusèbe Sénéchal, vol. 3, p. 619.
Image de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

de Mgr Cyprien Tanguay⁹. À partir de 1770, les affaires de Louis l'associent à l'élite britannique de Québec. En vérité, deux générations de cette famille ont été retracées à Londres dans une communauté huguenote du XVIII^e siècle naissant¹⁰. D'autres cas pourraient confirmer ce que de fictifs Chaperon «bernois» laissent deviner: Tanguay trouve en Suisse un débarras commode pour l'élément huguenot.

Durablement marquée par son édification ultra-catholique, l'historiographie du Canada français a mal composé avec son passé protestant. Le ton est donné dès 1627, lorsque le cardinal de Richelieu interdit la Nouvelle-France aux huguenots (la portée démographique et historique de cette erreur saute aujourd'hui aux yeux). Le déni plombe ensuite un récit de la colonisation qui fait généralement fi du réformé Pierre Du Gua de Monts; c'est pourtant lui qui commande Samuel de Champlain

recherche en démographie historique (ci-après PRDH) a repris cette information: George (Individu # 206672) et Louis (Individu # 912062) sont indiqués «de Berne» au moment de formuler la correction (23 février 2017).

⁹BÉLANGER, Noël, «Tanguay, Cyprien», *Dictionnaire biographique du Canada*, sur le site *Dictionnaire biographique du Canada*, 1994. http://www.biographi.ca/fr/bio/tanguay_cyprien_13F.html. Consulté le 31 mars 2017.

¹⁰Correspondance privée avec Nigel Bradbury. Ce résultat a été soumis au Fichier Origine au crédit de Nigel Bradbury et du sousigné (à paraître).

à la fondation de Québec en 1608¹¹. Il est curieux, et peut-être révélateur, que la tradition orale au Canada imite Tanguay et ait rapproché les termes « huguenot » et « Suisse » jusqu'à désigner le premier par le second¹². Cet amalgame lexical n'a pu que favoriser une certaine confusion.

En tout, à peine plus d'une centaine de Suisses ont immigré au Québec avant 1790¹³. L'important répertoire Fichier Origine – à savoir le *Répertoire des actes des émigrants français et étrangers établis au Québec* – identifie seulement une trentaine de pionniers venus de la Confédération helvétique parmi les 6 106 pionniers qu'il documente tous azimuts¹⁴. La contribution suisse au peuplement fondateur du Québec paraît dès lors négligeable. Cette mesure en nombre absolu dédouane dans un sens son traitement non prioritaire, voire son oubli, et se traduit par l'absence déplorable de la Suisse parmi les partenaires internationaux du projet de recherche majeur qu'est le Fichier Origine¹⁵.

A priori, la pratique généalogique s'intéresse assez peu à la pondération des ancêtres en fonction de leur descendance. Tous les ancêtres sont pourtant loin de s'équivaloir sous la loupe de la contribution relative. Cette dimension mathématique, caractéristique de la démographie historique, étudie le poids relatif de chaque pionnier. Le

calcul du patrimoine génétique fait alors ressortir l'apport extraordinaire d'une poignée d'individus à l'ethnogenèse québécoise. Le pionnier fribourgeois Pierre Miville (ca 1602-1669)¹⁶ figure parmi les géants de cette démographie et justifie à lui seul qu'on revienne sur la Suisse.

Patrimoine génétique

Toutes les sociétés ne se prêtent pas également à la démographie historique. Le Québec ancien s'inscrit parmi les terreaux d'exception, la genèse totale d'une population semi-autonome y étant documentée sur quatre siècles. La saisie de la population dans de puissantes bases de données permet l'étude contrôlée de son évolution et la descendance d'un pionnier comme le Suisse Pierre Miville peut être observée dans toutes ses ramifications. Le principal défi du généalogiste se trouve donc en amont, à la source outre-Atlantique.

La généalogie rejoint ultimement l'étude des populations. La révolution génomique presse ce rapprochement et redéfinit leur champ d'investigation commun depuis plus d'une décennie. La démographie historique se combine à une puissante biodémographie dans l'étude d'un patrimoine génétique animé par les données généalogiques. En retour, la recherche généalogique trouve dans l'ADN plusieurs matériaux accessibles et compatibles. Le plus pertinent est sans doute le chromosome Y, qui se distingue par une signature constante transmise de père en fils, à la façon du patronyme.

Le lien intime et ancien des signatures ADNy avec les noms de famille a ouvert l'horizon de la généalogie génétique. En vertu de sa transmission non recombinée, le chromosome Y trace une piste biologique parallèle à la généalogie traditionnelle. Une illustration de cette méthode appliquée à la Suisse romande est le fruit du

¹¹ MACBEATH, George, «Du Gua de Monts, Pierre», *Dictionnaire biographique du Canada*, sur le site *Dictionnaire biographique du Canada*, 1966, révisé 1986. http://www.biographi.ca/fr/bio/du_gua_de_monts_pierre_1F.html. Consulté le 31 mars 2017.

¹² «(...) des protestants français appelés ordinairement suisses.», dans GÉRARD, A.-G., *Itinéraire de Québec à Chicago*, Montréal: C.O. Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1868, p. 21-22. L'extrait est tiré du Fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec.

¹³ BEAUREGARD, Denis, *FrancoGène. L'Ancien Monde. La Suisse*. <http://www.francogene.com/index.php>. Consulté le 28 mars 2017.

¹⁴ Fichier Origine. *Répertoire des actes des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines à 1865*. <http://www.fichierorigine.com>. Consulté le 28 mars 2017.

¹⁵ *Idem, Partenaires.*

¹⁶ PRDH, Individu # 56886. Voir également OUIMET, Raymond, *Pierre Miville. Un ancêtre exceptionnel*, Sillery [Québec]: Septentrion, 1988, 102 p.

chercheur indépendant François Marquis¹⁷. Son étude exemplaire a établi une signature ADNy du xv^e siècle associée à la famille MARQUIS de Mervelier, dans le Jura.

L'identification d'un patrimoine ADNy propre aux MARQUIS de Mervelier a validé plusieurs hypothèses mal assurées par la généalogie documentaire. La signature ADNy ancestrale constitue un étalon qui éclaire toute la descendance patrilinéaire: MARQUIS, MERCHI, MERKY ou MERGY, la variation du nom devenant accessoire et d'intérêt purement linguistique. Tout homme qui s'estime de cette origine jurassienne peut dès lors tester l'hypothèse au-delà des sources archivistiques, par la seule comparaison de sa signature ADNy avec l'étalon généalogique.

Une recherche comme celle de François Marquis parle à la diaspora généalogique. Plusieurs signatures ADNy d'origine romande se prolongent de part et d'autre de l'océan Atlantique. Il n'est pas rare que ces lignées patronymiques souffrent d'impasses dans la quête documentaire de leurs origines, à la différence de la transmission constante du chromosome Y. L'association de familles nord-américaines «Les descendants de Pierre Miville» a précisément remonté cette transmission à la source dans l'espoir d'élucider les origines floues du fondateur éponyme.

La généalogie du Québec a traditionnellement cultivé le rêve de raccorder toutes ses lignées européennes à leurs souches. Les archives sont loin d'avoir révélé tous leurs secrets, mais la quête des signatures ADN ancestrales a remarquablement renouvelé l'enthousiasme scientifique pour les origines familiales. Cette généalogie expérimen-

tale permet non seulement d'établir à plusieurs générations d'écart la nature d'une filiation, mais aussi de suppléer aux lacunes¹⁸ et d'orienter la recherche.

La provenance fribourgeoise du pionnier Miville doit être non seulement précisée, mais validée dans un premier temps, à la suite de plusieurs décennies de recherche documentaire infructueuse. L'établissement de sa signature ADNy pourrait s'en révéler la clé. Une quinzaine de générations en Amérique du Nord ont largement diffusé sur le continent l'empreinte génétique du grand pionnier suisse Pierre Miville, dont la descendance québécoise en 1800 se classe au 7^e rang des plus prolifiques¹⁹. Cette souche américaine porte une signature ADNy caractéristique et le défi est d'en localiser une identique dans une famille aux racines suisses bien établies.

Descendance exponentielle

Le pionnier Pierre Miville aurait vu le jour dans le canton de Fribourg²⁰, bien qu'aucun document suisse n'en ait encore révélé l'origine exacte. La recherche doit se contenter de maigres indices relevés en France et au Canada. Pierre Miville débarque en Nouvelle-France en 1649, après plusieurs années passées à Brouage et à La Rochelle. L'ancien «*souice de Monseigneur le cardinal*» de Richelieu²¹ découvre avec sa famille une colonie fragile habitée par moins de deux mille pionniers.

¹⁸ Par exemple SAVARD, Denis, «Michel Saïndon: L'ADN confirme les origines à Bains-sur-Oust», *L'Acadie Nouvelle*, sur le site *L'Acadie Nouvelle*, 18 décembre 2016. <http://www.acadienouvelle.com/etc/gens-dici/2016/12/18/michel-saïndon-ladn-confirme-origines-a-bains-oust/>. Consulté le 28 mars 2017. Le soussigné a pris part à cette recherche.

¹⁹ PRDH, *Les Pionniers. Description. Les Principales descendances*. <https://www.genealogie.umontreal.ca/fr/accueil>.

²⁰ BOVAY, Henri Émile, «Miville, Pierre», *Le Dictionnaire historique de la Suisse*, 10 septembre 2007. <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F44376.php>. Consulté le 28 mars 2017.

²¹ OUIMET, Raymond, *Pierre Miville...*, *op. cit.*, p. 13.

I.— **MIVILLE DIR LE SUISSE, PIERRE, (2) maître-menuisier, capitaine de la côte Lauzon, de La Rochelle**; s 15 oct. 1669, à Québec.¹
MAUGIS, Charlotte, b 1581 ; s¹ 11 oct. 1676. (3)
Aymée, b...; m¹ 2 juillet 1652, à **Robert GIGUIER**. — **Suzanne**, b 1642 ; m¹ 12 avril 1655, à **Antoine POULET**. — **François**, b 1630 ; 1^o m¹ 10 août 1660, à **Marie LANGLOIS**; 2^o m¹ 7 nov. 1692, à **Jeanne SAVONET**, à la Rivière-Ouelle²; s² 24 nov. 1711. — **Jacques**, b... ; m¹ 12 nov. 1669, à **Catherine BAILLON**. — **Madeleine**, b 1640 ; m¹ 20 nov. 1652, à **Jean COCHON**. — **Marie**, b 1633 ; m¹ 22 nov. 1650, à **Mathieu AMYOT**.

Article pour «Pierre MIVILLE», dans TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Québec : Eusèbe Sénecal, vol. 1, p. 435.
Image de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Le climat de la vallée du Saint-Laurent est difficile. La famille Miville réussit néanmoins à se greffer à la colonie, à la différence des deux tiers des pionniers qui ne font qu'y séjourner. Miville projette entre autres un «Canton des Suisses fribourgeois» avec des compatriotes Cahusin, Gueuchuard, Rimé et Tisseau qui font long feu comme habitants²². La famille Miville, avec ses deux garçons et quatre filles, ne revient cependant pas sur sa décision et se fond peu à peu dans une population qui prospère et atteint 80 000 personnes en 1760, année où tombe la Nouvelle-France.

Le *Dictionnaire historique de la Suisse* réserve une entrée à Pierre Miville et cette fiche souligne l'impact démographique du pionnier en Amérique du Nord. Son auteur Henri Émile Bovay note avec candeur que «des descendants de la famille M.-Deschênes²³, au nombre

de 1331 à fin 1729, vivent aujourd'hui encore au Canada». L'euphémisme dans cette conclusion ressort singulièrement une fois la courbe dévoilée : la descendance atteint 6 552 descendants avant 1800²⁴, et plus de... cinq millions et demi d'individus aujourd'hui, au Québec seulement²⁵. L'inclusion du reste du Canada et de la diaspora nord-américaine gonflerait ce nombre jusqu'à le doubler possiblement.

Un effet fondateur a converti la fécondité de Pierre Miville en un phénomène démographique exponentiel. En vertu de cette dynamique, une majorité des huit millions de Québécois d'aujourd'hui comptent Pierre Miville dans leur généalogie. Ce fait frappe forcément l'imagination. Telle est la croissance naturelle qu'a connue la population laurentienne depuis la «deuxième heure»²⁶ du peuplement. Cet envol démographique ne peut qu'impressionner le nouvel observateur par son envergure.

Les six enfants de Pierre Miville n'auraient été que des garçons que leur nom de famille serait possiblement le plus commun au Québec, ou du moins la signature ADNy qui lui est associée. Car le surnom DESCHÈNES s'est combiné au nom MIVILLE dès la deuxième génération par le second fils du pionnier. Le surnom héritaire au Canada français est qualifié de «nom-dit» et se confond historiquement avec le nom civil héritaire.

Le nom civil MIVILLE a lui-même varié dans sa forme. Une évolution M(A)INVILLE coexiste au Québec et est

Deschênes». Il ne faudrait lire que «Miville». La source utilisée (OUIMET, Raymond, *Pierre Miville...*, op. cit., p. 92) indique pourtant l'information juste. Henri Émile Bovay, aussi auteur du livre *Le Canada et les Suisses: 1604-1974*, y mentionne pourtant bien que la désignation «Sieur des Chênes» ne commence qu'avec le second fils de Pierre Miville (p. 4).

²⁴ PRDH, *Les Pionniers...*, op. cit.

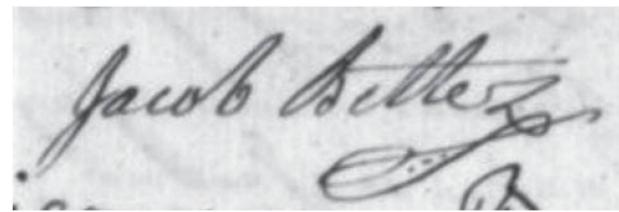
²⁵ BEAUREGARD, Denis, *FrancoGène. Généalogie des français d'Amérique du Nord. Index. Miville, Pierre*. <http://www.francogene.com/genealogie-quebec-genealogy/000/000096.php>. Consulté le 28 mars 2017.

²⁶ Bovay ne devrait pas compter Miville parmi les pionniers «de la première heure», qui sont plutôt ceux arrivés en 1617 et 1635.

attestée dès 1652²⁷. Cette graphie rendrait une prononciation caractéristique de la Saintonge²⁸. De telles variations du nom accentuent l'intérêt d'une signature ADNy sous-jacente et constante à travers les siècles. En amont, le nom MIVILLE est lui-même admis par le linguiste Paul Aebischer comme variation des formes fribourgeoises apparentées MIÉVILLE, MYEVILLE et MIVELAZ²⁹. Tel qu'illustré par la recherche suisse qui a identifié une ancienne souche jurassienne MARQUIS, l'ADNy constant se prête parfaitement à la validation d'hypothèses généalogiques au-delà de la variation nominative.

D'un Bettex vaudois aux Bettez québécois

Le gigantisme de Pierre Miville se mesure mieux avec un point de comparaison et un autre pionnier suisse procure un ordre de grandeur révélateur. Le Vaudois Jacob Bettex (1733-1807)³⁰ s'établit aux balbutiements de la période britannique, cent trente ans après Miville, et « seulement » 140 000 Québécois le comptent aujourd'hui parmi leurs ancêtres³¹. Cela peut sembler peu d'un point



Réf. Tutelle au mineur de Jacob Bettez (Bettex), marchand de la Baie-Saint-Paul, et de feue Catherine Lambert
20 mars 1775.

Fonds Cour supérieure. District judiciaire de Québec. Tutelles et curatelles. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

de vue fondateur, mais fait néanmoins de Bettex un des pionniers les plus prolifiques de la période britannique.

Le célibataire Jacob Bettex se trouve au Canada lorsque la colonie française capitule en 1760³². Une thèse avance que Bettex était au service militaire de la Grande-Bretagne³³. Il est plausible que le Vaudois, baptisé protestant le 9 août 1733 à Combremont-le-Petit³⁴, ait combattu comme d'autres compatriotes au sein du régiment dénommé le « *Royal American* », ou bien qu'il ait travaillé à son ravitaillement. Imaginé par le Suisse Jacques Prévost, ce corps de l'armée anglaise réunit des « *foreign protestants* » pour la guerre en Amérique et de nombreux soldats d'Helvétie y servent la couronne britannique.

Le Royal-Américain joue un rôle important dans la prise du Canada et le régime militaire qui s'ensuit. Le retour à la paix dans cette nouvelle colonie britannique

²⁷ PRDH, Individu # 66424.

²⁸ En 1643, un acte notarié de La Rochelle implique un « Isaac Mainvielle » en lien avec l'Acadie. Il s'agit vraisemblablement d'un parent de Pierre Miville, peut-être le même Isaac Miville qui parraine « Jaque » le 2 mai 1639 à Saint-Hilaire d'Hiers (OUIMET, Raymond, *Pierre Miville...*, *op. cit.*, p. 21-22). La nasalisation vocalique semble traduire un trait dialectal importé par les colons. Dans la même veine, Charlotte Maugis, épouse de Pierre Miville, voit la graphie de son nom varier avec « Mongis ». Le même phénomène affecte le nom de Samuel (de) Champlain, père de la Nouvelle-France, avec la variante « Chappel(a)in » qui aurait désigné son père établi à Brouage (THIERRY, Éric, « L'acte de baptême de Samuel de Champlain n'a pas été retrouvé », *Québecensia*, vol. 31, n° 2, novembre 2012, p. 17).

²⁹ AEBISCHER, Paul, *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, Genève: Olschki, 1923, p. 29. Voir également MONTANDON, Charles, « Gens d'ici et d'ailleurs. Miéville », *Le Matin Dimanche*, 10 mai 1992, sur le site *Patronymes romands*; MONTANDON, Charles, « Gens d'ici et d'ailleurs. Bettex », *Le Matin Dimanche*, 12 juillet 1992. <http://www.favoris.ch/patronymes/index.html>. Consulté le 28 mars 2017.

³⁰ PRDH, Individu # 204321. Le pionnier signe « BETTEZ » dans les registres. Cette graphie est celle qui s'est imposée au Québec.

³¹ BEAUREGARD, Denis, *FrancoGène...*, *op. cit.*

³² Fichier Origine..., *op. cit.*, fiche # 240364.

³³ « Il était colonel dans l'armée anglaise (...) », dans BETTEZ, Norbert-Marie, *Les Bettex-Bettez. Suisse Canada. 1762-1962*, Trois-Rivières: [s.n.], 1969, p. 7). Voir aussi KHALID, Samy, *Les Suisses... op. cit.*, p. 82, n. 59 et tableau 3. Mais Khalid se contredit ailleurs: « Contrairement à Gugy, Bettez et les frères Dumoulin ne sont pas d'anciens soldats réformés » (p. 108).

³⁴ Fichier Origine..., *op. cit.*

appâte sans doute les soldats de ce régiment qui parlent français. Un marché s'ouvre au commerce ami de l'Angleterre et le Vaudois Bettex y voit l'occasion de gagner sa vie, sinon de faire de bons profits.

Quoi qu'il en soit de sa trajectoire depuis Combremont-le-Petit, Jacob Bettex est âgé de trente ans, marié et négociant lorsqu'il fait baptiser son premier enfant près de Québec en 1763. Il en aura vingt et un autres, dont douze se marieront³⁵. Cette imposante progéniture contraste avec l'extinction appréhendée de la famille en Suisse, qui anime la correspondance entre Jacob Bettex et son frère³⁶.

Il est notoire qu'une forte fécondité n'est pas caractéristique des classes plus aisées proches du pouvoir. Le négociant et aubergiste Jacob Bettex génère une importante descendance qui contraste avec la moyenne des commerçants associés au nouveau gouvernement. Les familles nombreuses y sont atypiques, à l'opposé du peuple terrien que sont alors les Canadiens, toujours en besoin de main-d'œuvre pour cultiver le sol. La classe supérieure, dominante, n'est du reste pas engagée dans une «*revanche des berceaux*»³⁷.

Il est ironique que les deux familles de Jacob Bettex nous soient connues par leur élément catholique seulement. Il suffit de juxtaposer les deux mariages protestants de Jacob Bettex aux baptêmes catholiques de ses enfants : les premiers ne sont déduits que des seconds, aucune trace documentaire directe n'ayant subsisté des deux mariages. Les deux épouses de Jacob Bettex sont des Canadiennes de religion catholique. Le compromis habituel pour ces

mariages mixtes était de se marier dans la foi de l'époux protestant mais de faire baptiser les enfants dans la religion maternelle.

La reconstitution généalogique des familles présente un défi chez les protestants, voire une impossibilité empirique, faute d'archives cléricales systématiques. L'état civil du Québec constitue l'exception en généalogie coloniale, au grand bonheur des chercheurs intéressés par Jacob Bettex et Pierre Miville. Cette richesse documentaire repose pour l'essentiel sur une ancienne tradition cléricale sans égale sur le continent. Aucune autre société nord-américaine ne bénéficie d'archives documentant les familles dès la permanence du peuplement européen.

Le surnom (LE) SUISSE et sa disparition

Plusieurs documents attestent que Pierre Miville et Jacob Bettex ont tous deux porté civilement le surnom (LE) SUISSE. Le nom d'origine appartient aux catégories classiques du surnom et plusieurs autres pionniers suisses sont désignés de la même façon. Ce surnom reflète la saillance identitaire du Suisse, réalité dont témoignent par intermittence les registres de paroisse. Le Suisse dans l'Ancien Régime français évoque alors un rôle d'abord militaire, à la suite du traité de Lucerne (1521) qui a permis au mercenariat suisse de régulièrement servir la France jusqu'à la chute de sa monarchie.

L'importance du peuplement militaire en Nouvelle-France a durablement marqué son anthroponymie par l'adoption sociale du nom de guerre³⁸, de pair avec le maintien populaire du surnom. Un renforcement mutuel de ces deux phénomènes à l'origine distincts s'avère plausible. Il en a résulté au Canada un nom-dit héréditaire, véritable nom de famille parallèle. À la différence de la

³⁵ PRDH, Union # 45709.

³⁶ Voir la correspondance en exergue. La citation est tirée d'une lettre non datée, intitulée «À Monsieur Albert Berger à Londre, pour faire tenir la présente à Monsieur Jacob Bettex à la Baye Saint-Paul à Québec En Canada. Franco jusqu'à Londre. Reçue le 21 Août 1783.». Une photocopie de la lettre se trouve dans BETTEZ, Jules, *Les Bettex-Bettez. Suisse-Canada. 1520-1977*, Trois-Rivières : [s.n.], 1977, p. 47.

³⁷ Expression consacrée pour évoquer la réponse nataliste des Canadiens français à la cession de 1763 et à l'immigration britannique subséquente.

³⁸ LÉPINE, Luc, «Noms de guerre en Nouvelle-France : L'impact des noms de guerre des militaires français sur la patronymie québécoise», *Traces*, vol. 43, n° 5, 2005, p. 19-24.

France, où la mue identitaire ne durait que le temps du service militaire, le nom de guerre s'est perpétué au Canada et a peuplé l'état civil québécois de LAFLEUR, LAVIOLETTE, LALIBERTÉ et autres JOLICŒUR. Ce sont les matricules fossilisés d'Ancien Régime.

Toute origine suffisamment distinque a produit en Nouvelle-France des surnoms d'origine tels que PICARD, PROVENÇAL ou BRETON qui ont souvent remplacé le nom civil originel après avoir alterné avec lui. Ce fait ne concorde pas avec l'interprétation avancée par Samy Khalid, qui analyse le surnom LE SUISSE donné à Miville comme une « [...] *peine infligée [...] très révélatrice de la dynamique identitaire dans le contexte colonial* » et une marque de « [...] *déviance par rapport à la norme française* »³⁹.

Rien n'indique en vérité que l'emploi du surnom (LE) SUISSE résulte de quelconques conditions atypiques. Le stigmate que perçoit Samy Khalid en lien avec ce surnom s'arrime plutôt mal avec la haute estime dans laquelle les Suisses sont tenus au XVII^e siècle. (Du moins ceux de confession catholique, comme on l'a vu avec Colbert.) Il faut néanmoins reconnaître que divers degrés d'étrangeté émanent de cette identité. L'anormalité suisse s'accentue assurément avec l'arrivée au sein des forces britanniques de Suisses de langue française et protestants.

La disparition de l'ethnonyme (LE) SUISSE exprime-rait *a contrario* la charge négative qu'y perçoit Khalid. Le surnom (LE) SUISSE ne se transmet au mieux qu'à la deuxième génération, sans égard à la religion. L'extinction peu caractéristique d'un tel nom-dit survient dans toutes ses souches et (LE) SUISSE comme surnom n'est plus attesté après le début du XIX^e siècle. Ce phénomène se distingue de façon probante des autres ethnonymes cités en exemple, auxquels pourrait s'ajouter une longue liste (NORMAND, LALLEMAND, LITALIEN, BOURGUIGNON, etc.).

³⁹ KHALID, Samy, *Les Suisses...*, op. cit., p. 72-73.

La « flétrissure » du nom avancée par Samy Khalid se détecterait donc dans l'*extinction* atypique du surnom (LE) SUISSE plutôt que dans son attribution. La langue populaire témoigne en effet de la péjoration progressive de l'ethnonyme « Suisse » au Canada français sous le régime britannique. Langue française et foi catholique fusionnent après 1763 en deux faces d'une même identité et les Suisses au service de la Grande-Bretagne incarnent une ambiguïté menaçante et redoutée. Le sens de « Suisse » converge alors avec celui de « huguenot » et devient synonyme d'une perfidie dont on incrimine socialement le protestant de langue française⁴⁰. Un surnom résiste mal à ce genre d'évolution lexicale.

Lestées du nom-dit (LE) SUISSE, plusieurs lignées de Pierre Miville et Jacob Bettex prolongent et développent en Amérique du Nord des noms de famille dont quelques facteurs ont largement déterminé la fortune démographique. La période d'implantation et le nombre de garçons au cours des premières générations annoncent déjà leur destin. La combinaison des variantes nées de MIVILLE classe cette souche unifiée au 54^e rang des noms les plus fréquents avec 0,203 % de la population⁴¹. Le nom de famille BETTEZ se fait plus discret au 2100^e rang des noms de famille québécois, porté par 0,004 % de la population.

⁴⁰ « Monsieur Joly est un suisse... Parmi le peuple catholique, c'est un mot qui est détesté. », dans MASSÉ, Pierre, *Contestation de l'élection de Berthier, mai 1878: enquête des pétitionnaires: tenue à Berthier sous la présidence de l'Hon. Juge Olivier en mars et avril 1880*, [Berthier] : [s.n.], 1880, p. 136. Exemple tiré de l'entrée « suisse » du Fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec. <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/>. Consulté le 28 mars 2017. Le Fichier contient d'autres exemples aussi éloquents. Notons que le souvenir même de cet usage de « suisse » a disparu.

⁴¹ DUCHESNE, Louis, « Les 5 000 premiers noms de famille, par ordre alphabétique, Québec. Annexe 2 », *Les Noms de famille au Québec: aspects statistiques et distribution spatiale*, Québec: Institut de la statistique du Québec, 2006, p. 41-64. Les variantes sont MIVILLE (1000^e), MAINVILLE (627^e), MIVILLE-DESCHENES (4200^e) et DESCHÈNES (88^e). Le calcul requiert en réalité une analyse beaucoup plus fine: d'une part d'autres familles ont porté le nom DUCHESNE, parfois confondu avec DESCHÈNES, et d'autre part plusieurs souches familiales ont de la même façon subi des divergences onomastiques.

Généalogie et démographie historique au Québec

L'observateur qui découvre l'histoire de la population du Québec trouve un champ d'étude enviable. Plusieurs travaux majeurs en ont établi la valeur. L'étude scientifique de cette population bénéficie depuis 1966 du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal. Le PRDH a constitué un Registre de la population du Québec ancien qui évolue avec l'archivistique. La carte perforée des débuts informatiques fait aujourd'hui place à la base de données avec lien à l'image.

Le PRDH rassemble la structure démographique de toute une population. Ses résultats sont ouverts au public, qui les exploite abondamment pour ses recherches généalogiques. Cyprien Tanguay doit être considéré comme le père spirituel du PRDH. En 1865, le gouvernement canadien confie à ce prêtre passionné de statistiques la mission de recenser la population fondatrice du pays, c'est-à-dire celle qui, essentiellement, a peuplé la Nouvelle-France. Le calcul des degrés de parenté justifie l'intérêt de l'Église dans cette entreprise colossale. Cyprien Tanguay consacre ensuite plusieurs décennies à fréquenter les registres d'Europe et d'Amérique, et publie jusqu'en 1890 une compilation monumentale qui suscite toujours l'admiration⁴², malgré les lacunes liées aux moyens du temps.

La genèse de ce peuple longtemps appelé canadien, puis canadien français et québécois est documentée sur quatre siècles⁴³. La profondeur généalogique de cet état civil découle de registres tenus en double depuis le régime français (ordonnance civile de 1667), de pair avec le rôle

influent concédé à l'Église catholique sous le régime britannique (acte de Québec de 1774). Ce n'est qu'en 1994 qu'une réforme du Code civil a retiré aux ministres du culte le statut partagé d'officiers de l'État civil du Québec.

L'expérience encore récente des généalogistes ne se compare d'aucune façon avec l'accès actuel aux ressources documentaires. La portée scientifique de la généalogie progresse au rythme des découvertes et des avancées technologiques. Cette évolution se reflète fidèlement dans les états successifs des bases de données québécoises. La généalogie génétique pénètre aujourd'hui le PRDH⁴⁴, mais surtout FrancoGène (Généalogie des Français d'Amérique du Nord, ou GFAN), projet de recherche de Denis Beauregard, dont la base de données affiche déjà 51 000 signatures ADN⁴⁵.

La révolution informatique a bouleversé la recherche en généalogie et personne ne pourrait aujourd'hui se passer du support numérique. L'ordinateur a immédiatement amplifié la recherche généalogique, qui a ensuite explosé avec l'Internet. La vague née de la génomique risque fort d'être aussi puissante, du moins si l'on en croit l'expérience nord-américaine avec la généalogie génétique. Une nouvelle documentation naturelle et inédite parvient aux chercheurs. La généalogie s'enrichit rapidement d'une imposante dimension expérimentale qui, si besoin était, légitime incontestablement son recentrage parmi les sciences historiques.

La généalogie en mutation

La généalogie traditionnelle a beaucoup reposé sur la recherche indépendante. La motivation familiale des nombreux chercheurs amateurs explique cette réalité,

⁴² TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal: E. Sénecal et fils, 1871-1891, 7 vol.

Cette œuvre, desservie d'erreurs inévitables au vu des moyens de l'époque et de son ambition, n'a plus de valeur scientifique autre qu'historiographique.

⁴³ CHARBONNEAU, Hubert et alii, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Paris: Presses universitaires de France; Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 1987, 229 p., (Institut national d'études démographiques; Travaux et Documents; Cahier n° 118).

⁴⁴ Par exemple PRDH, Individu # 145360. Pour des détails sur cet exemple, voir GENDREAU-HÉTU, Pierre, «La déportation des Acadiens éclairée par l'ADN amérindien», *Histoire du Québec* (à paraître).

⁴⁵ L'établissement de signatures ADN repose sur des collaborations entre chercheurs généralistes et spécialistes de familles.

autant que l'observation micro-historique exigée par la discipline. Avant l'arrivée de l'informatique, l'ampleur empirique du champ généalogique excédait démesurément les moyens pratiques du généraliste professionnel.

L'historien patenté s'est généralement méfié de l'amateurisme inhérent au loisir généalogique, qui en a conduit plusieurs à un snobisme préventif. L'intérêt nominatif et quantitatif du champ généalogique n'avait déjà pourtant pas échappé à de nombreux chercheurs actifs en sociologie, linguistique ou démographie⁴⁶. La nouvelle dimension génomique de la généalogie amène à reconstruire plus sérieusement les facteurs qui sabotent encore la légitimité de la généalogie en enseignement supérieur.

La rencontre des technologies de l'information et de l'étude génétique des populations renouvelle fondamentalement les études généalogiques et consolide leur pertinence scientifique. Un champ fécond et dynamique apparaît à l'intersection de disciplines traditionnellement cantonnées⁴⁷. La réalité est que l'exigence d'une généalogie savante et dynamique s'est déjà imposée dans quelques milieux universitaires, notamment anglo-saxons.

Henry Louis Gates, professeur à l'Université Harvard, a dirigé la production télévisée américaine *Finding Your Roots* (2012-2016), dont l'impact dans la sphère média-tique a certainement contribué à rehausser la généalogie génétique aux yeux de potentiels sceptiques. *Finding Your Roots* (FYR), tout comme son équivalent *Who Do You Think You Are?* (WDYTYA), a exposé un important auditoire à la valeur de l'histoire des familles sous l'angle de l'analyse génétique.

⁴⁶ Il est révélateur que la paternité du PRDH revienne aux démographes plutôt qu'aux historiens. Les chercheurs à sa source ont rapidement saisi la pertinence scientifique des données généalogiques.

⁴⁷ Voir par exemple CALAPELL, Francesc et LARMUSEAU, Maarten, «The Y chromosome as the most popular marker in genetic genealogy benefits interdisciplinary research», *Human Genetics*, 5 novembre 2016. (DOI 10.1007/s00439-016-1740-0.)

Cette médiation scientifique a popularisé la généalogie expérimentale et fermement ancré sa pertinence, intellectuelle autant que sociale. Les succès médiatiques de FYR et WDYTYA ont cependant bénéficié d'une *citizen science* déjà en plein essor, aux États-Unis tout particulièrement. Le projet de recherche GENO de *National Geographic* misait dès 2006 sur l'intérêt public pour la généalogie génétique et l'anthropologie par ADN. Ce projet à but non lucratif atteint aujourd'hui près d'un million d'échantillons analysés⁴⁸.

Dès son lancement, le projet GENO fait affaire avec les laboratoires de l'entreprise *Family Tree DNA* (FTDNA) comme sous-traitant. Ce partenariat a contribué à asseoir la position de FTDNA comme chef de file en généalogie génétique⁴⁹. Conçue en 2000 dans le giron de l'Université de l'Arizona, l'entreprise s'est rapidement imposée comme précurseur en généalogie génétique. Il est à noter que son succès se nourrit en grande partie de l'hébergement de projets de recherche scientifiques indépendants⁵⁰.

Des millions d'individus explorent maintenant leur histoire moléculaire. L'intérêt commercial du capital identitaire n'a évidemment pas échappé aux entrepreneurs et l'industrie retire aujourd'hui de larges profits de cet envol spectaculaire⁵¹. L'entreprise américaine *Ancestry.com* n'a par exemple abordé l'ADN qu'en 2012, mais les ventes annuelles de sa division *AncestryDNA* atteignent

⁴⁸ *The Genographic Project* de *National Geographic*. <https://genographic.nationalgeographic.com>. Consulté le 28 mars 2017.

⁴⁹ Les laboratoires de cette entreprise traitent également les tests du revendeur suisse indépendant iGENEA, depuis 2006 : *iGENEA. L'équipe*. Joëlle Apter. <https://www.igenea.com/fr/equipe>. Consulté le 28 mars 2017.

⁵⁰ Le soussigné y a co-administré le projet *French Heritage DNA* de 2012 à 2016 et administre aujourd'hui les projets Québec ADN et ADNmt.

⁵¹ KENNEDY, Debbie «Ancestry DNA reaches the three million milestone», *Cruuys news*: «AncestryDNA have announced that they have reached the three million milestone. It took 11 months to go from 1 million to 2 million customers but just seven months to get to 3 million.», 11 janvier 2017, <https://cruuys.blogspot.ca/search/label/AncestryDNA>. Consulté le 28 mars 2017.

aujourd’hui 850 millions US\$⁵². La compagnie dans son ensemble se transigeait pour 1,6 milliard de dollars il y a cinq ans seulement⁵³.

L’ADN autosomique recombiné se prête à des analyses biogéographiques qui ont parfois suscité la controverse. Cette dimension dépasse amplement l’horizon généalogique et il importe de savoir qu’aucun débat ne menace l’interprétation et la pertinence scientifique du chromosome Y. Le bon grain et l’ivraie se mélangent parfois dans le commerce identitaire et la nuance prudente est de rigueur. À cet égard, la science génétique invite à faire la différence entre «genetic ancestry» légitime et «genetic ancestryology» abusive⁵⁴.

Transmission héréditaire

Le discours sur le comportement humain a l’habitude d’opposer nature et culture. L’intuition naïve nous conduit à séparer biologie et nom de famille de la même façon. La recherche génétique dévoile cependant depuis deux décennies⁵⁵ l’étroite corrélation qui existe et qu’on peut pratiquement qualifier de «biologie du nom». La recherche en histoire des familles ne saurait faire fi de la génomique sans sacrifier un précieux instrument heuristique.

Le nom de famille dans la tradition occidentale a surtout évolué comme prérogative masculine. Apparu progressivement en Europe de l’Ouest à partir du xi^e siècle, le nom de famille sous la forme qu’on lui connaît s’est transmis de père en fils. La transmission héréditaire du patronyme depuis le Moyen Âge trouve dans la biologie un puissant parallèle: le chromosome Y se transmet lui aussi de père en fils, de copie en copie. Il en résulte ainsi une piste génétique qui trouve dans la généalogie patrilinéaire une parfaite analogie.

Une signature ADNy voyage à travers les générations. La découverte de cette corrélation entre l’ADN masculin et le nom de famille a surpris une communauté scientifique peu préparée à la mixité du phénomène. L’étude de la structure génétique n’avait pas envisagé sa rencontre avec une institution sociale comme le nom de famille. L’intérêt scientifique de cette avancée⁵⁶ et l’identification transgénérationnelle du chromosome Y ont rapidement permis le développement d’une généalogie expérimentale qui combine ADN et sources documentaires.

La généalogie est la science qui étudie la parenté et doit à ce titre valider ses hypothèses avec les techniques scientifiques de son temps. Les résultats ADNy de descendants patrilinéaires permettent d’inférer l’identité génétique d’un ancêtre. On imagine immédiatement les lacunes documentaires qu’un tel instrument arrive à combler. L’établissement de lignées chromosomiques réunit des générations qu’on ne pouvait que présumer jusqu’alors. L’éthique, le droit à la vie privée et la protection morale des vivants encadrent naturellement cette pratique, au même titre que toute généalogie scientifique.

⁵² HEFT, Miguel, «Ancestry.com DNA Database Tops 3M, Sales Rise To \$850M Ahead Of Likely 2017 IPO». *Forbes*, sur le site UKTechNews, 10 janvier 2017. Consulté le 11 mars 2017. <http://www.uk-technews.com/ancestry-com-dna-database-tops-3m-product-sales-rise-850m-ahead-likely-2017-ipo/>.

⁵³ DEZEMBER, Ryan, «Ancestry.com agrees to sale for \$1.6 B», *The Wall Street Journal*, 22 octobre 2012. <https://www.wsj.com/articles/SB10001424052970203406404578071390645955994>. Consulté le 28 mars 2017.

⁵⁴ University College London. *Molecular and Cultural Evolution Lab. Debunking Genetic Astrology*. <http://www.ucl.ac.uk/mace-lab/debunking>. Consulté le 28 mars 2017.

⁵⁵ SKORECKI, Karl *et alii*, «Y chromosomes of Jewish priests», *Nature*, vol. 385, 1997, p. 32.

SYKES, Brian et IRVEN, Catherine, «Surnames and the Y chromosome», *American Journal of Human Genetics*, vol. 66, n° 4, 2000, p. 1417-1419.

⁵⁶ KING, Turi E. et JOBLING, Mark A., «What’s in a name? Y chromosomes, surnames and the genetic genealogy revolution», *Trends in Genetics*, vol. 25, n° 8, 2009, p. 351-360.

La recherche des signatures ADN ancestrales vise la validation des hypothèses traditionnelles en généalogie. Cette nouvelle source de données met forcément au défi le généalogiste qu'une formation typique en lettres ou autres sciences non expérimentales n'aura pas exposé aux sciences de la vie, aux méthodes quantitatives et à la preuve exacte. Traditionnellement, la filiation légitime ancienne a été supposée biologique à moins d'une preuve documentaire contraire.

L'ADN lignager ouvre les yeux sur des réalités qui échappaient par leur nature même à la recherche documentaire: infidélité, adoption, viol ou substitution d'enfants sont autant d'événements qui sont maintenant détectables en amont. Cette portée menace d'emblée le capital symbolique souvent attaché au nom et à la filiation biologique présumée. La question, déjà sensible, atteint son paroxysme quand filiations biologique et légitime sont indissociablement liées, comme on le voit en monarchie. La parenté «par le sang» se retrouve ainsi à découvert, et ses prétentions exposées à la contestation. Le cas de Richard III d'Angleterre l'a de nouveau démontré⁵⁷.

La généalogie expérimentale invite à tester la filiation documentaire aussi loin en amont que possible. Cela signifie de s'ouvrir à la possible détection de rupture biologique. Les justes proportions doivent toutefois être rappelées. La recherche conduite sur les MARQUIS de Mervelier par l'ingénieur François Marquis a bien illustré la confiance avec laquelle cette démarche doit être envisagée. La généalogie expérimentale force néanmoins à composer avec la réalité historique: la filiation nominative, documentaire et légale n'implique pas forcément la transmission génétique.

La littérature médicale entretient des taux aberrants⁵⁸ de rupture génétique que la recherche en généalogie génétique ne reproduit d'aucune façon⁵⁹. Un terrain comme le Québec dévoilera peu à peu l'importance réelle de ce phénomène, du moins en ce qui le concerne. Les familles y sont souvent documentées sur dix, douze ou quatorze générations et leur étude cumulative annonce une analyse représentative de ce phénomène, sans complaisance ni tabou. La seule recherche des signatures ADN ancestrales du Québec suggère un taux de ruptures génétiques très bas. Cet éclairage laisse deviner une réalité très marginale et un taux bien inférieur à 1 % par génération.

La généalogie se définit comme science et la recherche de la vérité doit être son but. Nonobstant les considérations d'ordre éthique, c'est sans hésitation que la valeur de vérité des documents généalogiques devrait être établie. Les généalogistes et historiens des familles sont désormais invités à valider la nature réelle de la filiation, plutôt que d'accepter l'information documentaire sans recul critique. La dimension génomique impose une réflexion épistémologique à la généalogie. Le refus de la méthode expérimentale ne revient-elle pas à se fermer les yeux devant un document risquant de compromettre l'hypothèse préférée? Le problème est d'autant plus fondamental que la signature ADNy est une preuve dans le sens naturel, exact et formel du terme.

Établir une signature ADNy ancestrale

Le pionnier Pierre Miville serait natif du canton de Fribourg, mais ses fils François et Jacques sont respectivement baptisés à Brouage et Hiers, lieux voisins en

⁵⁷ Voir par exemple KING, Turi E. *et alii*, «Identification of the remains of King Richard III», *Nature Communications*, vol. 5, 2 décembre 2014. (DOI 10.1038/ncomms6631.)

⁵⁸ Wikipedia. «Non-paternity event», https://en.wikipedia.org/wiki/Non-paternity_event. Consulté le 28 mars 2017.

⁵⁹ Voir par exemple LARMUSEAU, Maarten *et al.*, «Cuckolded fathers rare in human populations», *Trends in Ecology & Evolution*, vol. 31, 2016, p. 327-329.

Tableau 1 : Descendant de Pierre Miville par son fils François

MINVILLE Lucien: Hg = R1b, SNP = M269 > U106 > Z156...
MINVILLE Roméo + LACHANCE Irène, 1937 AOU 19, Grande-Vallée, Québec, Canada
MAINVILLE Dosylva + FOURNIER Élise, 1907 JAN 22, Grande-Vallée, Québec, Canada
MAINVILLE Stanislas + FOURNIER Marie Hélène, 1882 JAN 10, Grande-Vallée, Québec, Canada
MAINVILLE François + CARON Marie Justine, 1849 AOU 22, Douglastown, Québec, Canada
MAINVILLE Pierre + MÉTIVIER Françoise, 1813 OCT 05, Montmagny, Québec, Canada
MIVILLE Isaac + POIRIER Marie Madeleine, 1790 OCT 05, Montmagny Québec, Canada
MIVILLE Jacques François + LEMIEUX Marie Geneviève, 1764 FEV 28, Montmagny, Québec, Canada
MIVILLE François + THIBAULT Marguerite, 1734 JUL 05, Montmagny, Québec, Canada
MIVILLE Joseph + CARON Geneviève, 1695 JAN 08, Cap St-Ignace, Québec, Canada
MIVILLE François + LANGLOIS Marie, 1660 AOU 10, Québec, Québec, Canada
MIVILLE dit LE SUISSE Pierre + MAUGIS Charlotte, avant 1632 France
MIVILLE, Fribourg, Suisse (?)

Saintonge. François naît en 1634 et Jacques en 1639⁶⁰. Ils n'ont que dix et quinze ans lorsqu'ils traversent l'Atlantique et mettent le pied en Amérique. François et Jacques s'enracinent et fondent des foyers à leur tour. Cette première génération en Amérique perpétue l'ADNy de Pierre Miville par l'amorce de lignées masculines ininterrompues.

Le chromosome Y de Pierre Miville s'est propagé par descendance patrilinéaire et chaque génération masculine a hérité d'une nouvelle copie de cet ADNy. L'établissement d'une signature génétique ancestrale comme celle de Pierre Miville requiert la participation d'au moins un descendant pour chacun des fils. On les retrouve dans les tableaux 1 et 2 qui suivent. Les lignées agnatiques sont distinctes, complémentaires et conver-

gentes. La documentation est la première condition à satisfaire dans l'examen logique que la généalogie génétique appelle «triangulation»⁶¹.

Le deuxième volet concerne l'ADN. Les deux sujets dont l'ascendance a été documentée doivent fournir des échantillons de salive. Les échantillons anonymes sont ensuite identifiés par des numéros, puis envoyés au laboratoire aux fins d'analyse⁶². Deux types de résultats sont commandés: un pour les SNP (Tableau 1 et Tableau 2) et l'autre pour les STR (Tableau 3)⁶³.

⁶⁰ *Fichier Origine...*, *op. cit.*, <http://www.fichierorigine.com/recherche?nom=miville&commune=&pays=&mariagerech=>.

⁶¹ International Society of Genetic Genealogy. « Triangulation ». <https://isogg.org/wiki/Triangulation>. Consulté le 28 mars 2017.

⁶² Les données utilisées dans cet article découlent d'analyses effectuées par FTDNA. Elles résultent d'une analyse commerciale, régulière et anonyme d'échantillons d'ADN prélevés dans la salive. Les descendants testés de Pierre Miville n'ont pas souhaité garder l'anonymat.

⁶³ « SNP » signifie « Single Nucleotide Polymorphism » et « STR » vaut pour « Short Tandem Repeat ». Ces catégories génomiques sont complexes et leur explication n'est pas nécessaire à cette entrée en la matière. Les SNP ont été produits par le GENO 2.0 et les STR par FTDNA.

Tableau 2 : Descendant de Pierre Miville par son fils Jacques

DESCHÈNES Jean-Guy: Hg = R1b, SNP = M269 > U106 > Z156...

DESCHÈNES Roméo + DESJARDINS Hélène, 1938 OCT 29, Matane, Québec, Canada

DESCHÈNES Napoléon + HARRISON Elmire, 1898 OCT 18, Matane, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHESNES Joseph + BAUCHER dite MORENCY Éléonore, 1842 AVR 06, Trois-Pistoles, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHÈNES Joseph + SIROIS dite DUPLESSIS Judith, 1809 JAN 09, Kamouraska, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHÈNES Joseph Marie + DUBÉ Marie Rose Rosalie, 1783 JUN 16, Rivière-Ouelle, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHÈNES Joseph François + BÉRUBÉ Marie Ursule, 1749 JAN 07, Rivière-Ouelle, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHÈNES Joseph + LÉVESQUE Marie Jeanne, 1722 AOÛT 31, Rivière-Ouelle, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHÈNES Jean + DUBÉ Marie Madeleine, 1691 MAI 13, Rivière-Ouelle, Québec, Canada

MIVILLE dit DESCHÈNES Jacques + BAILLON Catherine de, 1669 NOV 12, Québec, Québec, Canada

MIVILLE dit LE SUISSE Pierre + MAUGIS Charlotte, avant 1632 France

MIVILLE, Fribourg, Suisse (?)

L'analyse SNP a repéré une séquence de mutations communes aux deux descendants. Cette notation s'inscrit dans une hiérarchie arborescente d'« haplogroupes » (Hg) et de « sous-clades » développée par la génétique des populations. La sous-clade « Z156 » implique l'haplogroupe R1b et situe la signature MIVILLE dans la phylogénèse du chromosome Y. Cet haplogroupe est le plus commun d'Europe de l'Ouest, réunissant plus de 50 % de la population. Ces résultats indiquent que les deux personnes testées portent une même mutation majeure survenue chez un ancêtre agnatique commun il y a environ cinq mille ans.

La fréquence importante de l'haplogroupe et du sous-clade ainsi que son ancienneté impliquent de façon assez évidente que sa lecture n'est pas suffisante aux fins généalogiques. L'examen supplémentaire des STR est nécessaire pour dégager une signature particulière. Les STR sont habituellement testés sur 37, 67 ou 111 marqueurs. Le tableau 3 indique des valeurs identiques sur 33 des 37 marqueurs, affichant ainsi un haut degré d'apparentement des descendants JGD et LM. L'algorithme de FTDNA a immédiatement identifié une concordance

entre eux alors que la banque de données de FTDNA compte plus d'un million de résultats individuels. Les différences d'un degré en DYS439, DYS449, DYS576 et CDY traduisent des micromutations négligeables survenues au cours des générations. Trente-trois valeurs communes indiquent avec confiance l'existence d'une même signature ADNy agnatique.

Les résultats ADNy dérivés des SNP et STR constituent les deux composantes génétiques qu'exige une preuve exhaustive. Le jumelage de ces données ADN avec celles de nature documentaire élimine à peu près totalement la possibilité d'une coïncidence. Ce sont deux méthodes complémentaires nécessaires à la déduction d'une signature ADNy ancestrale. La profondeur documentaire contrôle la puissance génétique et la convergence observée sur l'ensemble des tableaux réduit au minimum le hasard statistique.

Cette étude Miville possède les éléments pour réussir l'expérience parfaite. La signature ADNy de Pierre Miville a pu être dégagée logiquement grâce aux multiples lignées masculines de ce pionnier canadien. Ce n'est pas toujours

Tableau 3 : Concordance des haplotypes selon les STR sur 37 marqueurs

	DYS393	DYS390	DYS19**	DYS391	DYS385	DYS426
JGD	13	24	14	11	11-14	12
LM	13	24	14	11	11-14	12
	DYS388	DYS439	DYS3891	DYS392	DYS38911***	DYS458
JGD	12	12	13	13	29	18
LM	12	13	13	13	29	18
	DYS459	DYS455	DYS454	DYS447	DYS437	DYS448
JGD	9-10	10	11	25	14	19
LM	9-10	10	11	25	14	19
	DYS449	DYS464	DYS460	Y-GATA-H4	YCAII	DYS456
JGD	32	15-15-15-17	11	11	19-23	16
LM	31	15-15-15-17	11	11	19-23	16
	DYS607	DYS576	DYS570	CDY	DYS442	DYS438
JGD	15	16	17	36-41	12	12
LM	15	17	17	36-40	12	12

le cas: la recherche doit parfois composer avec une seule «ascendance profonde». On le voit par exemple dans l'examen du contemporain suisse de Pierre Miville, Jörg Jenatsch⁶⁴, où une seule lignée masculine ancienne est utilisée. L'exhumation de Jenatsch fournit en revanche le point de comparaison requis.

Deux souches Bettex à Combremont-le-Petit?

Jacob Bettex a quitté Combremont-le-Petit et sa fratrie pour s'établir au Québec. La souche suisse BETTEX s'est ainsi ramifiée de part et d'autre de l'océan Atlantique. Ces dernières décennies ont vu s'accélérer le retour aux sources, mouvement facilité par des moyens de communication toujours plus puissants. Les origines du pionnier Jacob Bettex ont bénéficié de recherches familiales soutenues et pointues, dont les solides résultats contrastent avec le lieu de naissance inconnu de Pierre Miville.

⁶⁴ HAAS, Cordula *et al.*, «Y-chromosomal analysis identifies the skeletal remains of Swiss national hero Jörg Jeantsch (1596-1639)», *Forensic Science International. Genetics*, 7, 2013, p. 610-617.

L'existence de lignées BETTEX perpétuées et documentées sur deux continents invite à la rencontre et à la commémoration des origines. Cette souche romande a notamment fait l'objet en 2015 d'un épisode de la série *Qui êtes-vous?*⁶⁵, une production de la télévision québécoise adaptée de WDYTYA, la dimension génétique en moins. Cet épisode met en scène l'ascendance vaudoise d'Anne Dorval et fait visiter à l'actrice québécoise le village de son ancêtre Jacob Bettex. Dorval y fait notamment la rencontre de plusieurs porteurs du nom Bettex, «naturellement» présumés parents.

Le généalogiste expérimental trouve dans l'épicentre reconnu et célébré des BETTEX à Combremont-le-Petit une occasion de tester les présomptions de parenté biologique sur les seules bases patronymique et géographique. Deux homonymes solidement documentés du Québec et de Suisse ont exprimé l'envie de mettre leur parenté à l'épreuve de l'ADN et de comparer leurs signatures génétiques respectives⁶⁶. Une même souche BETTEX était présumée par les intéressés et l'hypothèse par défaut favorisait des résultats concordants. La recherche d'une telle convergence virtuelle n'est par ailleurs ni futile ni inconnue⁶⁷.

Les conditions propres au cas MIVILLE ont permis de réussir à trianguler sur le pionnier nord-américain. Une triangulation méthodique exige de travailler sur des lignées documentées qui se rencontrent dans un ancêtre commun. La connaissance du lieu de naissance de Jacob Bettex permettait au contraire d'atteindre une signature ancestrale

possiblement antérieure aux registres. En prenant le nom et le lieu d'origine comme seuls critères de comparaison, la démarche BETTEX a inversé la procédure ascendante suivie pour la signature ancestrale MIVILLE.

Partir d'un foyer familial historique comme Combremont-le-Petit a constitué un pari. Vu cette nature hautement spéculative, il ne faut pas s'étonner autre mesure que les résultats obtenus n'aient pas concordé: les participants appartiennent à des haplogroupes «E-L117» et «I-S2606» séparés par quinze à vingt mille ans. Ces catégories génétiques éliminent évidemment la possibilité d'une relation généalogique entre leurs chromosomes Y.

Cette découverte ouvre sur au moins deux hypothèses qui se dessinent d'emblée. Une première suppose des souches distinctes à Combremont-le-Petit même, scénario que reflète possiblement l'appartenance respective des BETTEX testés aux branches dites PERROUD et FAVRE. Une seconde hypothèse relierait plutôt l'un des résultats à une souche BERTHEX originaire de la commune voisine de Lucens⁶⁸, le nom BETTEX constituant lui-même une évolution de la forme BERTHEX.

Ces résultats discordants rappellent la sobriété scientifique avec laquelle il faut aborder la généalogie. La recherche méthodique d'une signature ancestrale implique de revenir sur ses pas et de viser en premier lieu la signature ADNy ultime propre à chaque continent. La signature ancestrale BETTEX doit d'abord être établie de façon indépendante en Amérique du Nord, à la façon de celle obtenue de Pierre Miville. Les nombreux fils de Jacob Bettex le permettent en théorie. Les BETTEX du canton de Vaud devront de leur côté explorer les hypothèses esquissées avant de penser à repousser les signatures ADN aussi loin que possible en amont.

⁶⁵ *Nouvelles du Cercle. Cercle vaudois de généalogie*, n° 92, Août 2015, p. 5; n° 93, Décembre 2015, p. 7.

⁶⁶ L'échec de cette expérience justifie de ne pas révéler les ascendances testées.

⁶⁷ Un exemple le montre bien. Un Américain nommé *Tratechaud*, dont l'ancêtre *Trotocaud* avait migré de Bourgogne en Nouvelle-France, a tout simplement ciblé un Bourguignon du même nom (ou presque: «Tortochot») et obtenu une signature ADNy identique à la sienne. Leur ancêtre commun pourrait avoir précédé les registres, puisque les ascendances documentées n'ont pas encore identifié la génération de convergence. Ce résultat valide virtuellement la transmission généalogique en amont. (Correspondance privée.)

⁶⁸ MONTANDON, Charles, «Gens d'ici et d'ailleurs. Bettex», *Le Matin Dimanche...*, op. cit.

Recherches à compléter

Les éléments étudiés dans cet article forment un ensemble hétérogène. Écrit à l'intention d'un lectorat romand, il a semblé commode de combiner l'examen des pionniers suisses Pierre Miville et Jacob Bettex au survol du champ généalogique québécois et à l'introduction de la généalogie génétique. L'espoir avoué est de rapprocher les deux souches examinées d'un succès comme celui qui a couronné l'étude du nom MARQUIS de Mervelier.

La multiplication des exemples de travaux par ADN devrait progressivement inspirer les généalogistes des cantons de Vaud, de Fribourg et d'ailleurs. L'expérience «manquée» des BETTEX de Combremont-le-Petit illustre néanmoins le besoin d'hypothèses méthodiques en généalogie génétique. Du côté MIVILLE, l'origine fribourgeoise reste fragile. La parenté linguistique entre les noms MIVILLE et MIVELAZ nourrit en revanche un enthousiasme certain.

La recherche MIVILLE se développe dans le sens souhaité depuis qu'un collaborateur américain dénommé Mivelaz s'est intéressé au lien postulé entre les deux noms. Ce collaborateur descend par sa lignée agnatique d'un émigrant fribourgeois débarqué aux États-Unis en 1854⁶⁹. M. Mivelaz a répondu avec empressement à l'invitation qui lui a été lancée et sa salive a été soumise pour analyse.

L'étude par ADN des noms MIVILLE et MIVELAZ possède un beau potentiel scientifique. Les variations graphiques d'une même souche onomastique peuvent en effet trouver confirmation de leur parenté par le biais de la généalogie expérimentale. Les noms de famille ont évolué dans le temps et l'espace et parfois seule une concordance ADNy peut valider une relation entre des formes dont on avait parfois ignoré le rapport jusque-là.



Réf. signature de Pierre Miville Bibliothèque et Archives nationales du Québec, «Contrat de vente d'une maison à Charles Philippeau, sise à Québec. Contrat datant du mois d'août 1654, devant le notaire Becquet.»

Copies des signatures gracieusement fournies par L'Association Les Descendants de Pierre Miville.

La généalogie est un microscope de l'histoire qui, combinée à la génétique, permet de téléscoper les générations. Les filiations sont aujourd'hui validées sur autant de générations que la documentation le permet. L'identité historique d'une signature ADNy peut être inférée par le patrilineage, peu importe le degré en amont. La généalogie est précise et la génétique puissante: leur fructueux jumelage mène l'historien des familles aux sources mêmes des noms.

Force est de constater en conclusion que la généalogie par ADN peine à s'imposer au public francophone. Le malaise juridique et intellectuel que suscite en France l'usage de la génétique n'est pas sans effets paralysants. L'omission de l'ADN par la production québécoise *Qui êtes-vous?* y trouve peut-être son explication, étant donné la collaboration inévitable avec la France. Les événements démontrent que les amalgames idéologiques y troublent malheureusement jusqu'à la recherche savante⁷⁰.

La particularité française face à la génétique conforte une inertie en francophonie dont le Québec généalogique réussit néanmoins à se libérer, en raison de sa géographie. Il est aidé en cela par son importante diaspora «franco»

⁶⁹ Cette famille a identifié son ancêtre dans un recensement suisse de 1834. Le voiturier Louis Mivelaz vit à Fribourg, avec sa femme Nanette et un enfant. Le grand-père de cet émigrant se nommerait Nicolas-Sylvain Mivelaz, au-delà duquel plus rien n'a été documenté. (Correspondance privée.)

⁷⁰ NORMAND, Jean-Michel, «ADN de Viking», *Le Monde*, sur le site *Le Monde*, 2015, 26 juin; RIBADEAU DUMAS, Laurent, «Vikings et Normands: une étude britannique sème la zizanie», sur le site de *France Info Géopolis*, 2015, 22 juin.

nord-américaine, qui l'entraîne irrésistiblement sur le terrain de l'ADN⁷¹. Cette réalité continentale établit aujourd'hui le Québec comme meneur incontestable dans l'exercice en français de la généalogie expérimentale.

La Suisse jouit, en dépit de son voisinage français, d'une liberté dont la généalogie romande peut tirer profit lorsqu'il s'agit des technologies génétiques. Les avancées spectaculaires de la génomique redéfinissent la recherche généalogique en l'enrichissant d'un formidable arsenal expérimental déjà largement exploité sous d'autres cieux⁷². Les sciences biomédicales débordent sur l'histoire des familles et la généalogie, alors que les sciences historiques des pays autres qu'anglo-saxons peinent à réaliser cet accès nouveau aux méthodes expérimentales.

La pénétration de ce savoir entre sciences de la nature et lettres peine malheureusement à se faire dans les deux directions. Les puissants atouts de l'université vaudoise font cependant croire en l'ouverture possible des sciences historiques à ce champ de connaissances expérimentales. Il appartient à la communauté de chercheurs en histoire des familles d'en prendre conscience.

La génomique est une locomotive de l'Université de Lausanne et cette institution propose un remarquable programme de médiation scientifique⁷³. Un tel programme doit en revanche dépasser le cloisonnement classique qui isole les sciences humaines et sociales des sciences expérimentales. Que cet article soit une modeste pierre ajoutée au pont trans-facultaire requis par l'explosion du savoir en génomique. La généalogie tient peut-être là son sésame universitaire.

Il est dit dans l'article que «[l']étude par ADN des noms MIVILLE et MIVELAZ possède un beau potentiel scientifique». Ce potentiel s'est avéré. Les résultats de la comparaison MIVELAZ et MIVILLE ont précédé de peu la mise sous presse de cet article, à temps pour inclure une mention des derniers développements. Les résultats sont concluants et indiquent des concordances qui ne laissent aucun doute: plusieurs tests sur 111 marqueurs montrent une distance génétique négligeable de 4 à 6 degrés. Il est donc permis d'affirmer en conclusion que les MIVELAZ et MIVILLE de Fribourg constituent une même souche génétique et que Pierre Miville est bel et bien d'origine suisse.

Pierre Gendreau- Hétu

Pierre Gendreau-Hétu, né à Québec en 1965, obtient en 1995 une maîtrise en linguistique de l'Université de Montréal et y complète en 1997 sa scolarité de doctorat. Des études en communications l'ont précédemment conduit à l'étranger, notamment en ex-URSS et Géorgie, où il a enseigné à l'Université d'État Ivane Javakhishvili. Son intérêt pour l'anthroponymie le rapproche de la généalogie généraliste, qu'il fréquente assidûment à la faveur de sa révolution génétique. P. Gendreau-Hétu participe au projet californien *French Heritage DNA*, puis en devient le co-administrateur de 2012 à 2016. Il administre depuis les projets Québec ADNy et ADNmt, qu'il a cofondés, et pratique la médiation scientifique par le biais de conférences, d'articles et de chroniques. Ses interventions à visée pédagogique portent sur la méthode expérimentale en généalogie profonde et sur la validation par ADN des hypothèses documentaires.

⁷¹ «Note that the total [results] for France is biased towards North Americans of French descent (mostly from Québec), as genealogical DNA tests have not yet become popular among French people.», tiré du site *Eupedia. Ancient Ancestry Project. Benelux & France*.

⁷² Voir par exemple REDMONDS, George *et al.*, *Surnames, DNA, and Family History*, Oxford: Oxford University Press, 2011, 242 p.

⁷³ Le projet *Napoléome* et le laboratoire public *L'Éprouvette*, tout particulièrement.